

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Je suis d'accord avec la gestion de l'offre pour limiter l'accès sur notre marché de produits provenant de pays où les subventions dérèglent l'équilibre du marché et défavorisent nos agriculteurs. Mais j'aimerais que des mécanismes soit instaurés pour permettre aux petits producteurs (temps-partiels) de produire en fonction de se créer un revenu d'appoint intéressant qui encourage à mieux occuper le territoire et à le développer. Par exemple permettre de produire 500 poulets par année au lieu de 100, ou 500 poules pondeuses au lieu de 100.

Luc Breton